

Photo crédit : Vincent Tremeu/PAM



Programme
Alimentaire
Mondial

SAUVER
DES VIES
CHANGER
LES VIES

Analyse des disparités de genre et sécurité alimentaire

République Démocratique du Congo

Mars 2024



Table des matières

Acronymes	3
Contexte et justification de l'étude	4
Résultats	6
Démographie des ménages enquêtés	6
Sécurité alimentaire.....	8
Consommation alimentaire et faim ressentie	8
Vulnérabilité économique.....	9
Stratégies d'adaptation basées sur les moyens d'existence	11
Moyens d'existence	13
Accès aux ressources	15
Chocs et raisons de l'insécurité alimentaire.....	16
Conclusions et recommandations	18
Annexe 1 : Analyse des chocs par province et par sexe du CDM	20

Liste des figures

Figure 1 : Répartition des ménages selon le sexe du CDM et présence hommes adultes	6
Figure 2 : Age du CDM selon le sexe.....	6
Figure 3 : Taux d'alphabétisation selon le sexe du CDM*	6
Figure 4 : Niveaux d'instruction selon le sexe du CDM	7
Figure 5 : Répartition des classes de sécurité alimentaire selon le sexe du CDM*	8
Figure 6 : Répartition des classes de consommation alimentaire selon le sexe du CDM*	9
Figure 7 : Répartition des classes de perception de la faim selon le sexe du CDM*	9
Figure 8 : Répartition des classes de dépenses alimentaires selon le sexe du CDM*	10
Figure 9 : Recours aux différentes stratégies selon le sexe du CDM*	11
Figure 10 : Fréquence des stratégies d'adaptation selon le sexe du CDM.....	12
Figure 11 : Première source de revenu selon le sexe du CDM	13
Figure 12 : Proportion des ménages, désagrégée par sexe, ayant accès à la terre	13
Figure 13 : Proportion des ménages, désagrégés par sexe, ayant cultivé lors de la dernière saison agricole	14
Figure 14 : Proportion des ménages, désagrégée par sexe, ayant du bétail	14
Figure 15 : Accès aux sources d'eau selon le sexe du CDM	15
Figure 16 : Accès aux principaux types de toilette selon le sexe du CDM.....	15
Figure 17 : Comparaison des ménages ayant subi un choc selon le sexe du CDM*	16
Figure 18 : Fréquence du décès d'un actif du ménage selon le sexe du CDM et la province	16
Figure 19 : Fréquence des principaux chocs subis selon le sexe du CDM	17

Acronymes

CARI	Consolidated Approach for Reporting Indicators of Food Security
CDM	Chef de Ménage
EFSA	Emergency Food Security Assessment
FES	Food Expenditure Share
FCS	Food Consumption Score
IIG	Indice d'Inégalité de Genre
PAM	Programme Alimentaire Mondial
RDC	République Démocratique du Congo

Contexte et justification de l'étude

Contexte. En République Démocratique du Congo (RDC) les femmes jouent un rôle significatif dans la vie quotidienne du ménage, participant activement à la sphère sociale et économique. Cependant la RDC se classe 151ème sur 179 pays dans l'Indice d'Inégalité de Genre de 2021 (IIG¹), une mesure composite de l'inégalité de genre utilisant la santé reproductive, l'autonomisation, et le marché du travail comme dimensions principales. En RDC, l'accès à l'éducation est moins favorable pour les femmes et les filles par rapport aux hommes et aux garçons, ce qui se traduit par des taux d'analphabétisme plus élevés parmi les femmes (34 %) par rapport aux hommes (23 %²). Cette disparité se traduit également par un accès réduit aux opportunités professionnelles et à la sécurité alimentaire pour les femmes par rapport aux hommes. Actuellement, le nombre de femmes congolaises ayant accès à des emplois de qualité demeure très limité.

En outre, plus de la moitié des femmes congolaises (52 %) sont victimes de violences domestiques, et 39 % des femmes congolaises déclarent avoir été menacées ou blessées dans leur vie (UNWOMEN³).

Les ménages dirigés par les femmes en RDC font face à des défis plus importants que ceux dirigés par les hommes pour accéder à une alimentation adéquate. Du à l'inégalité des sexes, ces ménages sont plus souvent confrontés à une insécurité alimentaire et à des difficultés d'accès à une nourriture suffisante et de qualité.

Le Programme Alimentaire Mondial (PAM) en RDC accorde une priorité absolue à la prise en compte des questions liées au genre. Cependant il y a une nécessité de mieux comprendre les facteurs sous-jacents contribuant à ces disparités alimentaires entre les genres. Cela inclut l'examen des stratégies adoptées par les ménages dirigés par des femmes pour pallier l'insuffisance alimentaire, les défis spécifiques auxquels elles font face dans l'accès aux ressources alimentaires, ainsi que les impacts socio-économiques de cette disparité sur les femmes et leur autonomie.

Objectifs. L'objectif de cette analyse est de présenter des preuves concernant les disparités entre les sexes en matière de sécurité alimentaire, en utilisant les données quantitatives recueillies auprès des ménages lors des évaluations rapides de la sécurité alimentaire (*Emergency Food Security Assessment - EFSA*) réalisées entre mai et juin 2023 sur l'ensemble du territoire national. Les résultats obtenus sont représentatifs au niveau provincial.

Les objectifs spécifiques de cette analyse sont de s'interroger sur les questions suivantes :

1. Quelle est la situation de la sécurité alimentaire des ménages dirigés par des femmes par rapport à celle des ménages dirigés par des hommes ?

¹ Pour des plus amples informations sur le IIG : <https://hdr.undp.org/data-center/thematic-composite-indices/gender-inequality-index#/indicies/GII>

² UNWOMEN : <https://data.unwomen.org/country/democratic-republic-of-the-congo>

³ <https://africa.unwomen.org/en/where-we-are/west-and-central-africa/democratic-republic-of-congo>

2. Y a-t-il des disparités entre les opportunités des ménages dirigés par des femmes et ceux dirigés par des hommes ?
3. La vulnérabilité à l'insécurité alimentaire est-elle liée au genre du chef de ménage ?
4. Quels sont les atouts distinctifs des ménages dirigés par des femmes ?
5. Quelles actions le PAM pourrait-il entreprendre pour favoriser l'épanouissement et renforcer les moyens d'existence des ménages dirigés par des femmes?

En répondant à ces questions, le PAM pourra apporter une contribution significative à l'orientation des politiques en matière de la prise en compte de la problématique de la sécurité alimentaire. Cette analyse vise également à fournir des réflexions sur la manière de renforcer l'autonomie des femmes dans la prise de décisions liées à l'alimentation, la nutrition et à promouvoir des solutions durables assurant un accès équitable à une alimentation suffisante et de qualité pour tous, indépendamment du genre.

Résultats

Démographie des ménages enquêtés

Figure 1 : Répartition des ménages selon le sexe du CDM et présence hommes adultes

Genre du chef de ménage. Parmi les ménages enquêtés, 18 % sont dirigés par des femmes, mettant en lumière leur importance tant sur le plan domestique que financier. Parmi les ménages dirigés par des femmes, plus de la moitié (52 %) ne comptent pas d'hommes adultes pouvant contribuer aux moyens d'existence. Il faut noter que les résultats sont basés sur les déclarations des répondants.

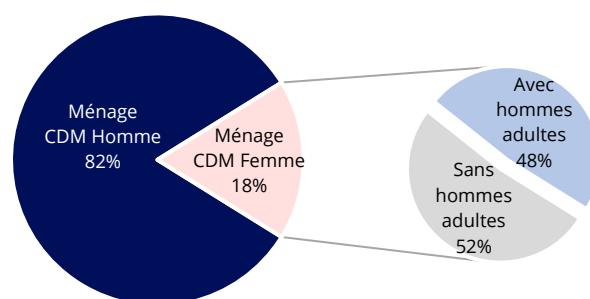


Figure 2 : Age du CDM selon le sexe

Age. Parmi les femmes chefs des ménages (CDM), près de la moitié (46 %) ont 50 ans ou plus, tandis qu'environ 17 % des femmes chefs de ménage ont entre 18 et 30 ans. Cela met en évidence la prédominance des femmes chefs de ménage plus âgées tandis que les CDM hommes sont plus fréquemment âgés entre 31 et 49 ans (48 % des cas).

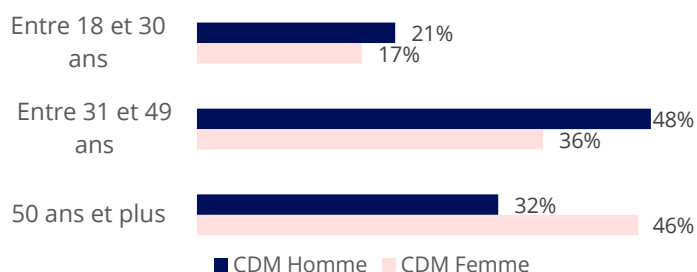
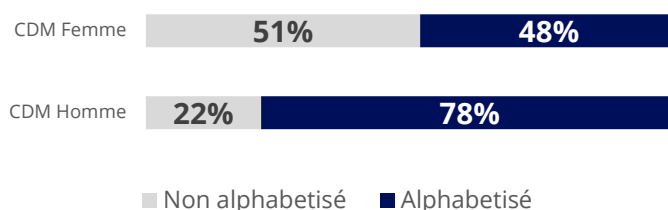


Figure 3 : Taux d'alphabétisation selon le sexe du CDM

Alphabétisation. Le taux d'alphabétisation chez les femmes chefs de ménage est significativement plus bas que chez les hommes chefs de ménages : près de la moitié des femmes chefs de ménage (51 %) ne sont pas alphabétisées, ce qui représente une disparité marquée par rapport aux hommes, où seulement environ 22 % sont analphabètes.

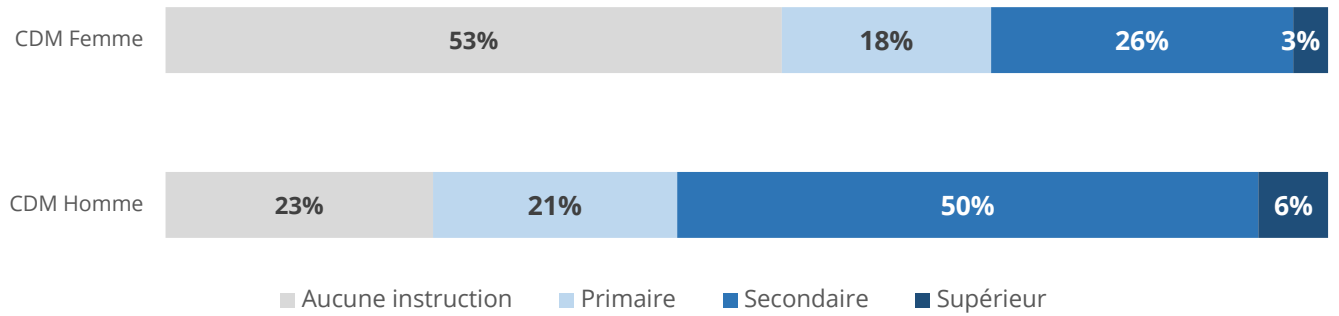


Niveau d'instruction. Les disparités en matière de niveau d'instruction entre les femmes et les hommes chefs de ménages sont également importantes : seulement 3 % des femmes CDM ont un niveau d'éducation supérieur, par rapport à 6 % des hommes CDM.

En outre, 26 % des femmes chefs de ménage ont atteint un niveau d'éducation secondaire, tandis que 18 % un niveau primaire. En comparaison ces pourcentages s'élèvent à 50 % et 21 % chez les hommes,

soulignant une disparité marquée dans l'accès à l'éducation entre les sexes, disparités particulièrement prononcées dans les provinces du Haut-Katanga, du Haut-Lomami, de l'Ituri, de Kasai-Central, de Lomami, du Nord-Ubangi et de Tanganyika.

Figure 4 : Niveaux d'instruction selon le sexe du CDM



Sécurité alimentaire

La sécurité alimentaire est évaluée à travers le *Consolidated Approach for Reporting Indicators of Food Security*⁴ (CARI). Cette classification repose sur l'état actuel de la sécurité alimentaire du ménage, évalué à l'aide d'indicateurs de consommation alimentaire, ainsi que sur sa capacité d'adaptation, évaluée à l'aide d'indicateurs mesurant la vulnérabilité économique et l'épuisement des actifs productifs.

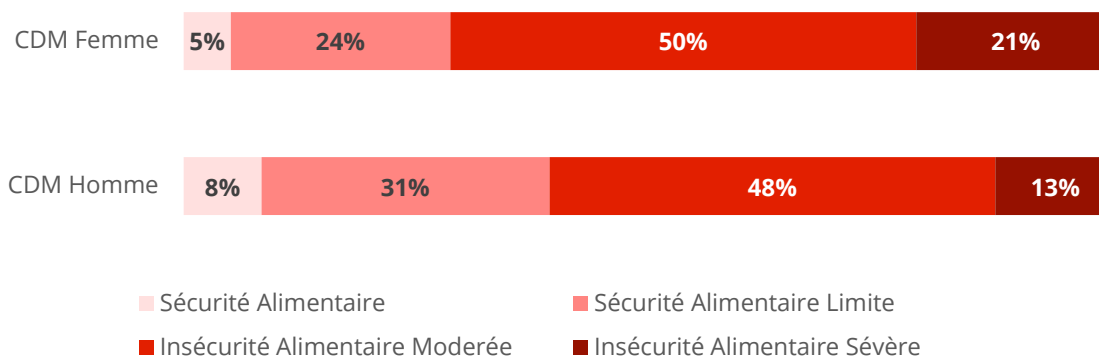
Les résultats de l'analyse des données révèlent qu'en RDC, les ménages dirigés par des femmes sont plus fréquemment (71 %) en situation d'insécurité alimentaire (modérée et sévère) que les ménages dirigés par des hommes (61 %). Ce qui est particulièrement préoccupant, c'est la prévalence de l'insécurité alimentaire sévère qui est nettement plus élevée parmi les ménages dirigés par des femmes : 21 % contre 13 %.

Ces résultats sont corroborés par les tests statistiques de Chi Square, où $p=0$, indiquant une corrélation significative entre les variables sexe du chef de ménage et prévalence de l'insécurité alimentaire. Cette disparité met en évidence un défi spécifique auquel font face les ménages dirigés par des femmes en matière de sécurité alimentaire, soulignant ainsi la nécessité d'accorder une attention particulière à l'élaboration de politiques de genre.

Quatre catégories de sécurité alimentaire sont établies selon le CARI :

1. Sécurité alimentaire
2. Sécurité Alimentaire Limite
3. Insécurité Alimentaire
4. Insécurité Alimentaire Sévère

Figure 5 : Répartition des classes de sécurité alimentaire selon le sexe du CDM



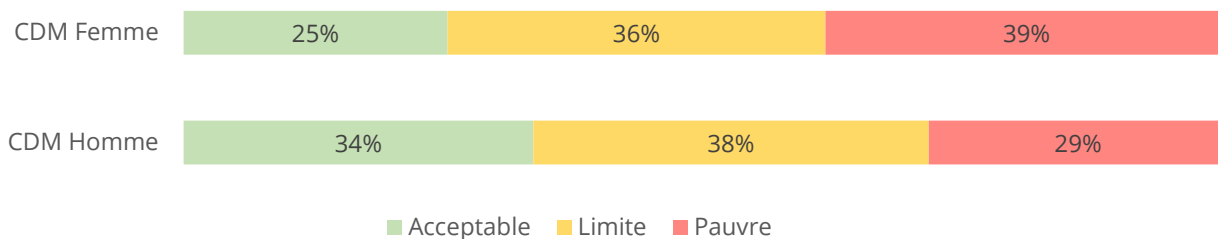
Consommation alimentaire et faim ressentie

Consommation alimentaire. La consommation alimentaire est mesurée à l'aide du Score de Consommation Alimentaire (*Food Consumption Score*- FCS), un indicateur qui évalue l'accessibilité de la nourriture des ménages et qui inclut à la fois les dimensions de diversité et de fréquence de consommation alimentaire.

⁴ <https://docs.wfp.org/api/documents/WFP-0000134704/download/>

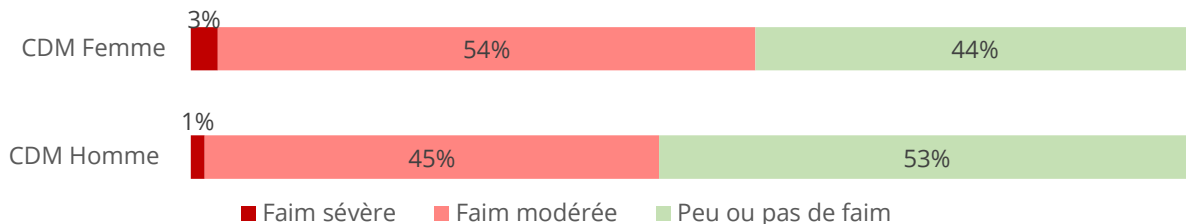
La consommation alimentaire au sein du ménage varie significativement en fonction du sexe de son chef, reflétant ainsi l'influence du genre dans les modèles alimentaires. En effet près de quatre ménage sur dix (39 %) dirigés par des femmes ont une consommation alimentaire pauvre, par rapport à environ trois ménages sur dix (29 %) dirigés par les hommes. Seulement 25 % des ménages dirigés par des femmes ont une consommation alimentaire acceptable, une fréquence nettement inférieure à celle des ménages dirigés par des hommes, qui est de 34 %. Ces résultats mettent en évidence une corrélation significative entre le sexe du chef de ménage et la consommation alimentaire.

Figure 6 : Répartition des classes de consommation alimentaire selon le sexe du CDM



Faim ressentie. Des disparités existent entre les ménages dirigés par les hommes et ceux dirigés par les femmes même en fonction de la faim ressentie au cours des 30 jours précédant l'enquête. 53 % des ménages dirigés par des hommes signale qu'ils ont ressenti peu ou pas de faim, pendant que ce pourcentage se réduit à 44 % pour les ménages dirigés par des femmes. Par conséquent, 54 % des ménages dirigés par des femmes ont souffert la faim modérée et 3 % la faim sévère, comparé à respectivement 45 % et 1 % des ménages dirigés par des hommes.

Figure 7 : Répartition des classes de perception de la faim selon le sexe du CDM



Vulnérabilité économique

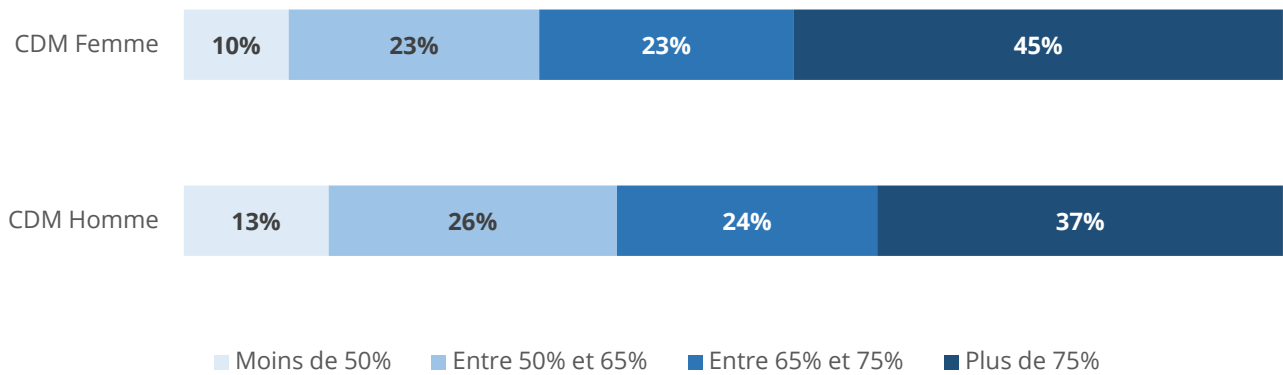
La vulnérabilité économique des ménages a été évaluée à l'aide du *Food Expenditure Share* (FES), qui représente la proportion des dépenses alimentaires par rapport au total mensuel. Plus le budget alloué à l'alimentation est important, plus le ménage est économiquement vulnérable.

En général, les ménages enquêtés allouent une part importante de leur budget à l'alimentation, par rapport à d'autres postes de dépenses. Dans le cas des ménages dirigés par des femmes, la proportion des dépenses alimentaires par rapport au total mensuel est plus élevée que celle des ménages dirigés par les hommes, soulignant une fois de plus la vulnérabilité accrue des femmes par rapport aux hommes. En effet, les dépenses alimentaires représentent plus de 75 % des dépenses mensuelles totales pour 45 % des ménages

dirigés par des femmes et 37 % des ménages dirigés par des hommes, mettant en évidence une corrélation significative entre le sexe du chef de ménage et la vulnérabilité économique de leur ménage.

Seulement 10 % ménages dirigés par les femmes voient la part des dépenses alimentaires représenter moins de la moitié de leurs dépenses mensuelles. Ce pourcentage est légèrement plus élevé pour les ménages dirigés par les hommes, s'élevant à 13 %.

Figure 8 : Répartition des classes de dépenses alimentaires selon le sexe du CDM



Stratégies d'adaptation basées sur les moyens d'existence

L'indicateur employé pour évaluer dans quelle mesure les ménages ont recours à des stratégies de survie négatives pour couvrir leurs besoins essentiels est l'Indice de Stratégie de Survie ou *Livelihood Coping Strategy Index*⁵. Ces stratégies sont classifiées par ordre de sévérité, comme décrit dans l'encadré ci-contre.

Les ménages dirigés par des femmes ont eu recours plus fréquemment à ces stratégies au cours des 30 jours précédant l'enquête pour faire face au manque d'aliments : seulement un quart des ménages dirigés par des femmes n'a pas adopté de stratégies, par rapport à 31 % des ménages dirigés par des hommes.

Bien que le recours aux **stratégies de crise**, les plus nuisibles, soit similaire entre les deux types de ménages, ceux dirigés par des femmes ont eu recours plus fréquemment aux stratégies d'urgence : 23 % contre 13 % pour les ménages dirigés par des hommes, soulignant encore une fois une vulnérabilité accrue des ménages dirigés par des femmes par rapport à ceux dirigés par les hommes.

Stratégies de stress

- Dépenser ses économies,
- Vendre des biens/équipements de la maison,
- Emprunter de l'argent ou de la nourriture,
- Manger ailleurs.

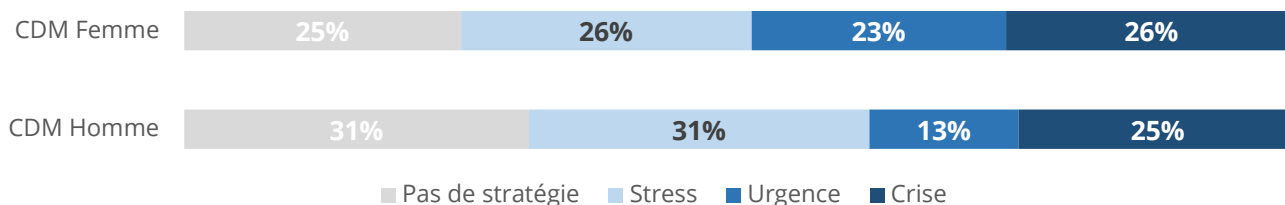
Stratégies de crise

- Vendre des actifs productifs ou des moyens de transport productifs,
- Retirer les enfants de l'école,
- Réduire les dépenses non-alimentaires en matière de santé et d'éducation.

Stratégies d'urgence

- Consommer les semences pour la prochaine saison,
- Pratiquer des activités à risque ou illégales,
- Vendre une maison ou un terrain,
- Mendier.

Figure 9 : Recours aux différentes stratégies selon le sexe du CDM



En analysant l'adoption de chaque stratégie, on remarque que les ménages dirigés par des femmes ont plus fréquemment eu recours à des pratiques illégales (5 %) et à la mendicité (13 %) -des **stratégies d'urgence** qui sont très nuisibles pour la sécurité des personnes- par rapport à leurs homologues masculins (respectivement 2 % et 7 %), mettant en lumière leur accrue vulnérabilité.

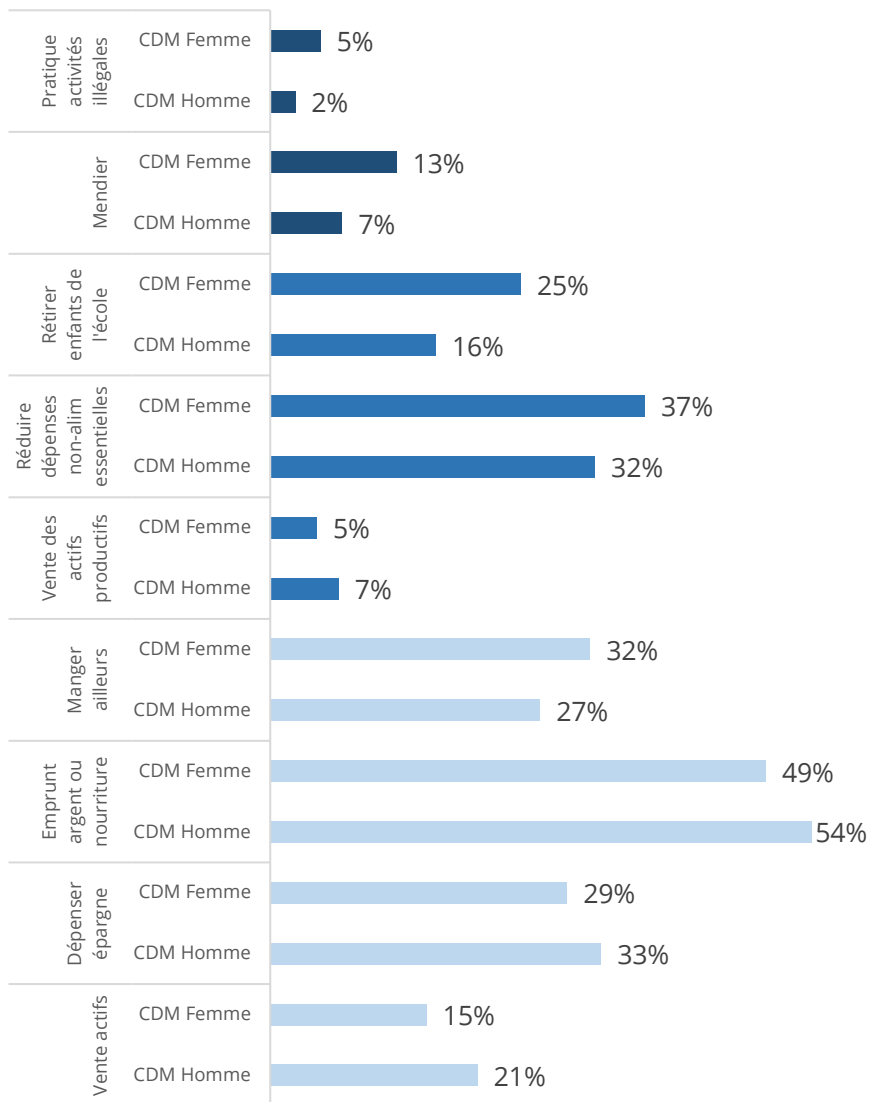
Au cours des 30 jours précédant les enquêtes, les ménages dirigés par des femmes ont été également plus fréquemment contraints de retirer les enfants de l'école (25 %) et de réduire les dépenses non-alimentaires essentielles (37 %), telles que les frais scolaires ou sanitaires, afin de couvrir les besoins alimentaires par

⁵ Pour des plus amples informations sur cet indicateur, consulter le guide d'orientation ENA au lien: <https://docs.wfp.org/api/documents/WFP-0000138832/download/>

rapport aux ménages dirigés par des hommes (qui ont recours à ces **stratégies de crise** dans une fréquence respective de 16 % et 32 %).

Pour pallier aux besoins alimentaires, parmi les **stratégies de stress**, les ménages dirigés par des femmes ont également plus fréquemment consommé des repas auprès de voisins, d'amis ou de la famille (32 %) par rapport à leurs homologues masculins (27 %). Cela suggère que les ménages dirigés par des femmes reposent sur le soutien social dans leur communauté proche plus fréquemment que les ménages dirigés par des hommes.

Figure 10 : Fréquence des stratégies d'adaptation selon le sexe du CDM

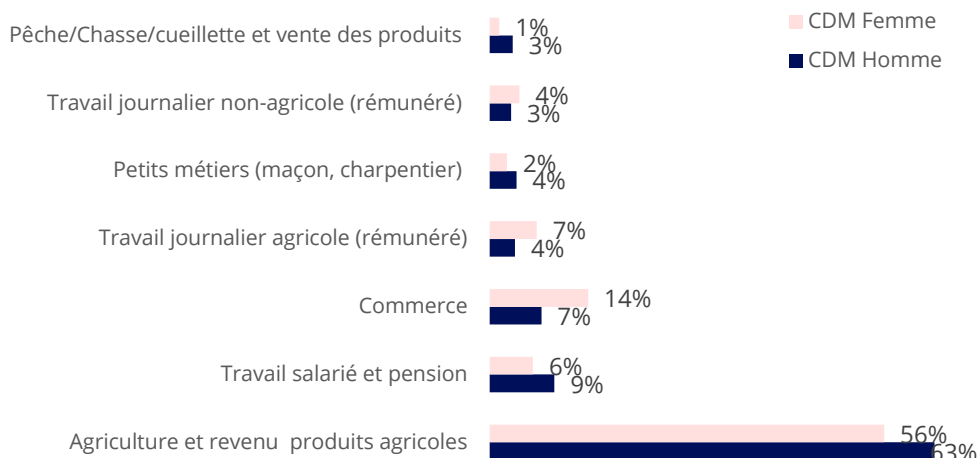


Moyens d'existence

Sources de revenu. Les moyens d'existence des ménages dirigés par des femmes et ceux dirigés par des hommes sont similaires. Cependant l'agriculture et la vente des produits agricoles constituent la principale source de revenus pour 63 % des ménages dirigés par des hommes et 56 % de ceux dirigés par des femmes.

Figure 11 : Première source de revenu selon le sexe du CDM

Le commerce et le travail journalier agricole rémunéré, que ce soit en espèce soit en nature, constituent plus fréquemment la principale source pour les ménages dirigés par des femmes (14 % et 7 %) par rapport aux ménages dirigés par des hommes (7 % et 4 %).

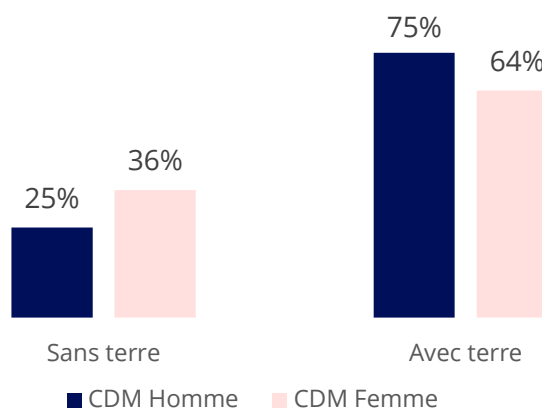


Il convient de souligner qu'une proportion significative de ménages dirigés par les femmes, soit 39 %, déclare ne pas disposer d'une deuxième source de revenu, par rapport à une proportion moindre de ménages dirigés par des hommes, qui est de 29 %.

Figure 12 : Proportion des ménages, désagrégée par sexe, ayant accès à la terre

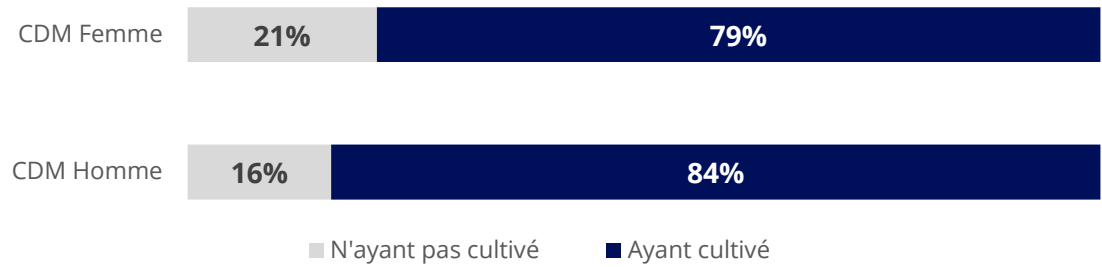
Accès à la terre. Les ménages dirigés par des femmes ont moins accès à la terre cultivable par rapport à ceux dirigés par les hommes. En effet, si 75 % des ménages dirigés par des hommes ont eu accès à la terre lors de la dernière campagne agricole, la proportion baisse à 64 % pour les ménages dirigés par des femmes.

Le moindre accès à la terre cultivable pourrait expliquer la plus faible proportion de ménages dirigés par des femmes qui reposent principalement sur l'agriculture comme source de revenus.



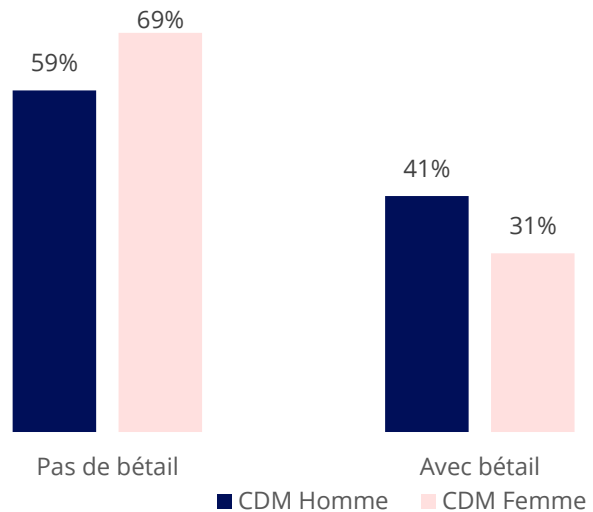
Par conséquent, la proportion des ménages dirigés par des femmes ayant cultivé lors de la dernière saison agricole est inférieure à celle des ménages dirigés par les hommes : 79 % contre 84 %. Les raisons exprimées par les interviewés sont similaires entre les deux catégories de ménages, mais le manque de main-d'œuvre et d'accès à la terre sont plus fréquemment citées par les ménages dirigés par les femmes par rapport à ceux dirigés par les hommes.

Figure 13 : Proportion des ménages, désagrégés par sexe, ayant cultivé lors de la dernière saison agricole



Possession du bétail. Les ménages dirigés par des femmes ont également un accès moins fréquent au bétail par rapport à ceux dirigés par des hommes. Seulement 31 % des ménages dirigés par des femmes en possèdent, une proportion nettement inférieure à celle des ménages dirigés par des hommes, qui est de 41 %. Cette disparité dans la possession de bétail peut avoir des implications importantes sur la sécurité alimentaire des ménages en termes de revenus, d'autosuffisance alimentaire, soulignant ainsi un défi supplémentaire auquel sont confrontés les ménages dirigés par des femmes.

Figure 14 : Proportion des ménages, désagrégée par sexe, ayant du bétail



Accès aux ressources

L'accès aux ressources telles que l'eau et l'assainissement varie également en fonction du sexe du chef de ménage. En effet, la possession d'un dispositif d'hygiène, le type d'abris, l'accès aux combustibles et à l'électricité ont été analysés, mais aucune différence significative n'a été observée entre les deux types de ménages.

Eau. L'accès à l'eau est généralement assez similaire entre les ménages dirigés par des femmes et ceux dirigés par des hommes. Toutefois, les résultats indiquent que les ménages dirigés par des femmes ont plus fréquemment accès à des sources de meilleure qualité, c'est à dire protégée⁶ par rapport à leurs homologues masculins.

En effet, 19 % d'entre eux ont accès à l'eau du robinet, contre 14 % des ménages dirigés par des hommes. Ces derniers dépendent plus fréquemment de sources d'eau non-protégées telles que des rivières, des lacs, des eaux de ruissellement et des réservoirs (33 % contre 28 % des ménages dirigés par des femmes).

Assainissement. 18 % des ménages dirigés par des femmes ne disposent pas d'accès à des toilettes, les contraignant à déféquer en plein air, avec des conséquences néfastes sur l'environnement et la santé humaine (particulièrement des enfants). Cette proportion est plus basse chez les ménages dirigés par des hommes, s'établissant à 13 %, soulignant encore une fois l'accrue vulnérabilité des ménages dirigés par des femmes.

Les modalités d'assainissement les plus fréquentes sont la latrine sans fosse et sans dalle (utilisée par 68 % des ménages dirigés par des hommes et 63 % des ménages dirigés par des femmes), la latrine avec fosse et avec dalle (respectivement par 12 % et 11%) et la toilette à compostage (respectivement par 4 % et 3 %). Le partage de toilettes avec d'autres ménages ne varie pas en fonction du sexe du CDM.

Figure 15 : Accès aux sources d'eau selon le sexe du CDM

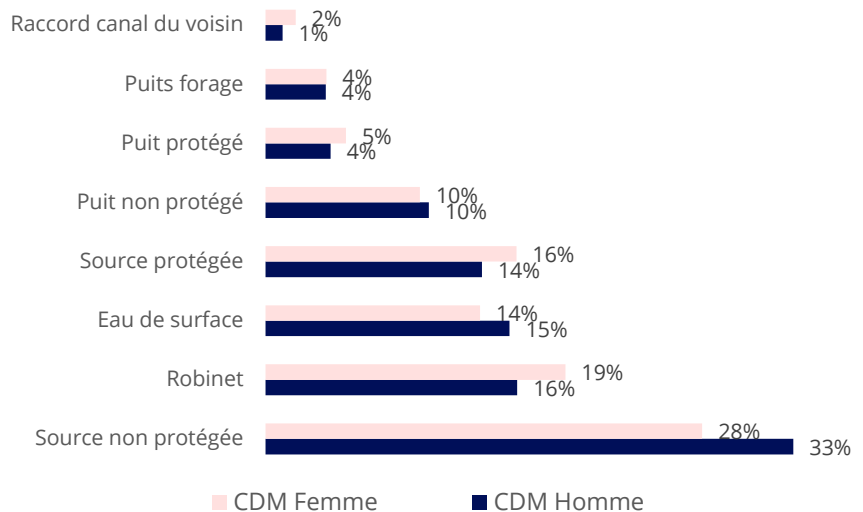
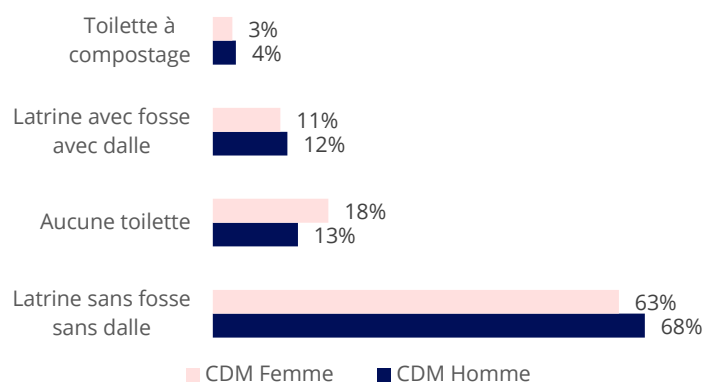


Figure 16 : Accès aux principaux types de toilette selon le sexe du CDM

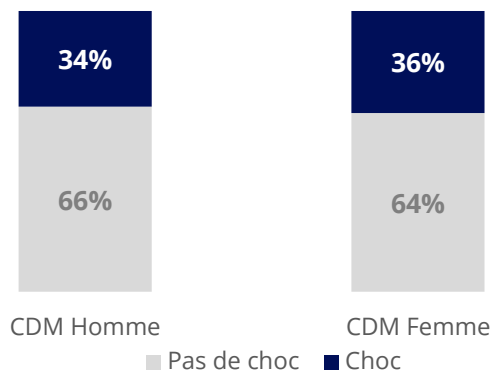


⁶ En protégeant l'eau, on assure la prévention de la contamination par les eaux de surface.

Chocs et raisons de l'insécurité alimentaire

Parmi les ménages dirigés par des femmes, 64 % ont subi un choc au cours des six mois précédant l'enquête. De manière similaire, cette proportion est de 66 % parmi les ménages dirigés par des hommes. Cependant, la fréquence des différents chocs subis varie entre les deux types de ménages et selon les provinces. Les résultats de l'analyse des chocs ressentis selon les provinces et le sexe du chef de ménage sont présentés dans l'annexe 1.

Figure 17 : Comparaison des ménages ayant subi un choc selon le sexe du CDM



Les ménages dirigés par des femmes sont davantage exposés aux **décès des membres actifs du ménage** (27 %) par rapport aux ménages dirigés par des hommes (12 %), soulignant ainsi l'importance vitale de la contribution d'autres membres du ménage à la vie économique, surtout du fait de la présence réduite d'hommes adultes dans ces ménages. Cette tendance est observée dans toutes les provinces, à l'exception de celle de Mongala, où les ménages dirigés par des femmes ressentent moins fréquemment le décès d'un membre actif du ménage par rapport aux ménages dirigés par des hommes (15 % contre 18 %). Les disparités entre les deux types de ménages sont particulièrement marquées dans les provinces de l'Équateur, du Kasai, de Kwilu, de Lomami, de Mai-Ndombe, du Sud-Kivu, de la Tshopo et de la Tshuapa.

Bien que dans une moindre mesure, les ménages dirigés par des femmes sont plus exposés à la **hausse des prix des produits alimentaires** de base (en moyenne 20 %

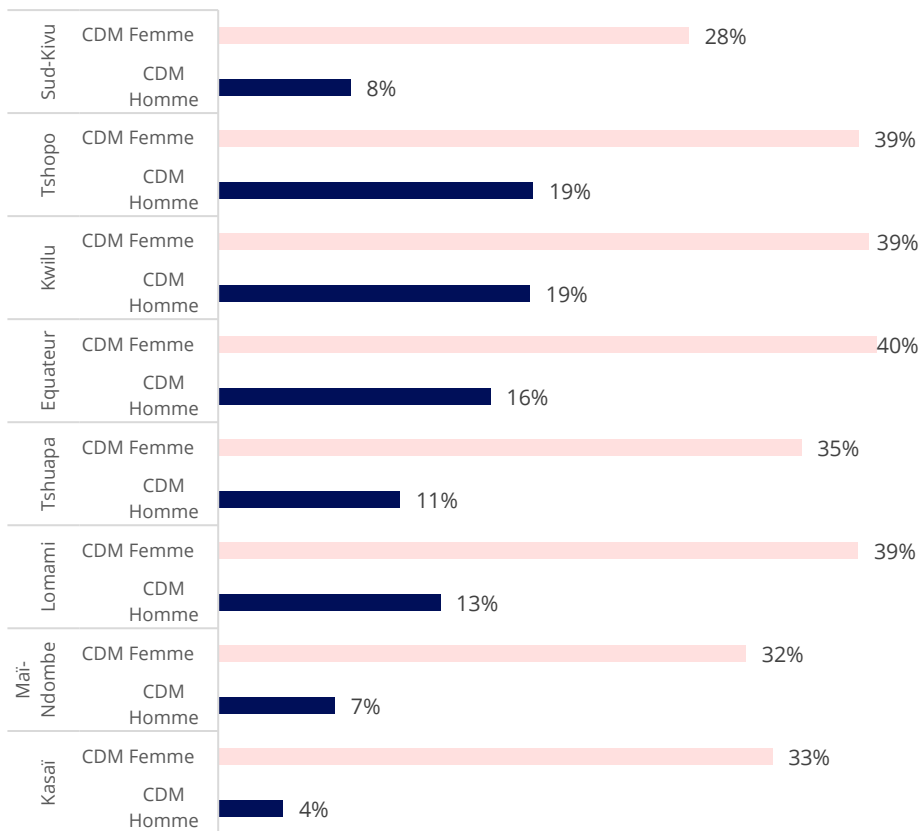


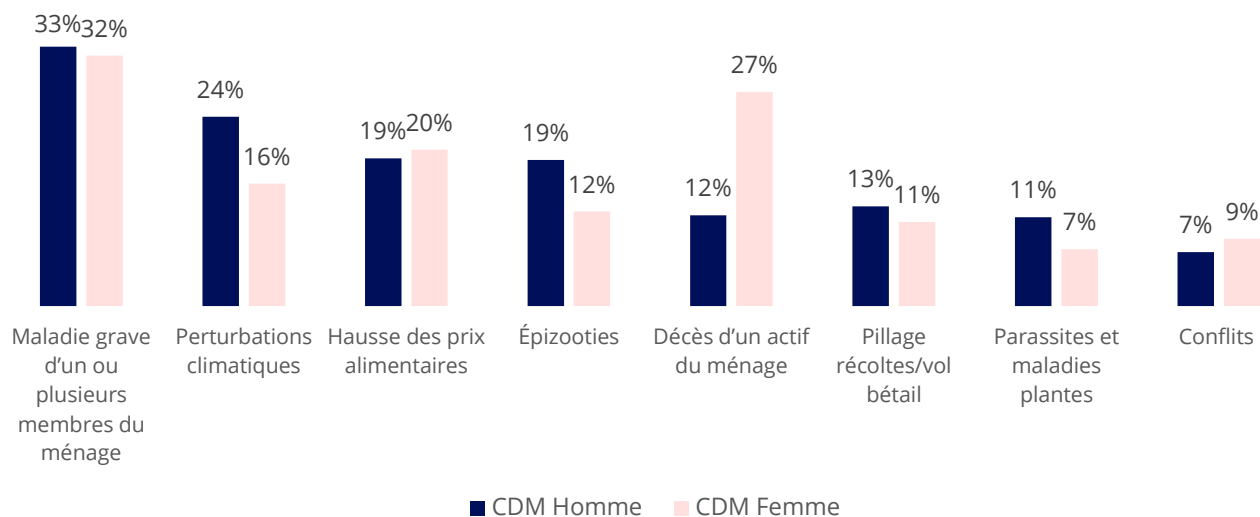
Figure 17 : Fréquence du décès d'un actif du ménage selon le sexe du CDM et la province

contre 19 %) notamment dans le Kasai-Oriental (51 % contre 35 % des ménages dirigés par des hommes), le Lomami (33 % contre 15 %) et le Tanganyika (18 % contre 11%).

Les ménages dirigés par des femmes sont également plus exposés aux **conséquences des conflits armés et/ou interethniques**, impliquant ou pas le déplacement des populations, même si les différences ne soient pas remarquables (en moyenne 9 % par rapport à 7 % des ménages dirigés par des hommes et notamment 28 % contre 25 % dans l'Ituri et 23 % contre 22 % dans le Nord-Kivu).

Les **épizooties, les attaques aux plantations et les perturbations climatiques** telles que les inondations et le déficit pluviométrique ayant entraîné une faible production agricole comparativement à une période normale de l'année, sont des chocs plus fréquemment cités par les ménages dirigés par des hommes par rapport à ceux dirigés par des femmes. Cela s'explique probablement par le rôle prépondérant de l'agriculture au sein des ménages dirigés par des hommes, ainsi que par leur accès plus fréquent à des terres cultivables. Cependant il faut noter qu'au Mongala, les ménages dirigés par des femmes sont plus fréquemment touchés par les épizooties par rapport à ceux dirigés par des hommes (48 % contre 27 %).

Figure 18 : Fréquence des principaux chocs subis selon le sexe du CDM



Conclusions et recommandations

L'analyse des disparités de genre en matière de sécurité alimentaire a mis en exergue des différences significatives en RDC entre les ménages dirigés par des femmes et ceux dirigés par des hommes, en termes démographiques, de niveau d'éducation du chef de ménage, de vulnérabilité à l'insécurité alimentaire, de moyens d'existence et de vulnérabilité aux chocs. Les différentes stratégies mises en œuvre par les ménages dirigés par des femmes et ceux dirigés par des hommes pour assurer leur sécurité alimentaire ont été examinées, révélant des disparités significatives. Ces constats fournissent ainsi des informations cruciales pour orienter les politiques et les interventions visant à promouvoir l'équité et à renforcer la sécurité alimentaire pour l'ensemble de la population.

1. Quelle est la situation de la sécurité alimentaire des ménages dirigés par des femmes par rapport à celle des ménages dirigés par des hommes ?

En RDC les ménages dirigés par des femmes sont plus souvent confrontés à l'insécurité alimentaire que ceux dirigés par les hommes : 71 % des ménages dirigés par des femmes se trouvent en situation d'insécurité alimentaire (modérée et sévère), comparativement aux ménages dirigés par des hommes (61 %). Plus en détails :

- Seulement 25 % des ménages dirigés par des femmes ont une consommation alimentaire acceptable, une fréquence nettement inférieure à celle des ménages dirigés par des hommes, qui est de 34 %.
- Les dépenses alimentaires représentent plus de 75 % des dépenses mensuelles totales pour 45 % des ménages dirigés par des femmes et 37 % des ménages dirigés par des hommes.
- Seulement un quart des ménages dirigés par des femmes (25 %) n'a pas adopté de stratégies d'adaptation pour accéder à la nourriture, par rapport à 31 % des ménages dirigés par des hommes.

2. Y a-t-il des disparités entre les opportunités des ménages dirigés par des femmes et ceux dirigés par des hommes ?

Les ménages dirigés par des femmes font face à des obstacles plus importants rapport à ceux dirigés par des hommes en termes d'éducation, d'accès à la terre, de disponibilité de nourriture, d'accès aux services de base et de moyens d'existence, contribuant ainsi à perpétuer les inégalités de genre dans divers domaines. Plus précisément :

- Le taux d'analphabétisme chez les femmes chefs de ménage est significativement plus élevé (51 %) par rapport à leurs homologues masculins (22 %).
- 53 % d'entre elles n'ont jamais reçu d'instruction, comparé à 23 % chez les chefs de ménage masculins.

Par ailleurs, au sein des ménages dirigés par des femmes :

- 52 % ne comptent pas d'hommes adultes pouvant contribuer aux moyens d'existence (contre 1 % des homologues masculins).
- 36 % n'ont pas d'accès à la terre (contre 25 % des homologues masculins).
- 18 % ne disposent pas de toilettes (contre 13 % des homologues masculins).
- 39 % n'ont pas de deuxième source de revenu (contre 29 % des homologues masculins).
- 69 % ne possèdent pas de bétail (contre 59 % des homologues masculins).
- 25 % ont été contraints de retirer leurs enfants de l'école (contre 16 % des homologues masculins).
- 13 % ont dû mendier pour accéder à la nourriture (contre 7 % des homologues masculins).
- 5 % ont eu recours à des pratiques illégales pour obtenir de la nourriture (contre 2 % des homologues masculins).

3. La vulnérabilité à l'insécurité alimentaire est-elle liée au sexe du chef de ménage ?

Oui, la sécurité alimentaire est liée au sexe du chef de ménage : il existe une corrélation statistique positive entre la fréquence de l'insécurité alimentaire et le sexe du chef de ménage.

4. Quels sont les atouts distinctifs des ménages dirigés par des femmes ?

Les résultats suggèrent que les ménages dirigés par des femmes bénéficient plus fréquemment d'un réseau social par rapport aux ménages dirigés par des hommes. Par exemple, en cas de manque de nourriture elles envoient des membres du ménage manger plus souvent chez des voisins ou des amis (32 % contre 27 % dans les ménages ayant un chef homme).

5. Quelles actions le Programme Alimentaire Mondial pourrait-il entreprendre pour favoriser l'épanouissement et renforcer les moyens d'existence des ménages dirigés par des femmes ?

A la lumière de l'analyse effectuée, les recommandations suivantes sont formulées.

- **Mener une analyse systématique du genre**, comme celle effectuée ici, permettant de mieux comprendre comment le genre, mais aussi l'âge, le handicap et d'autres facteurs, influent sur la sécurité alimentaire.
- **Impliquer de manière proactive les femmes et les filles dans la conception des activités**, en veillant à ce qu'elles soient adaptées à leurs préférences et à leurs besoins, tout en prenant également en compte les obstacles auxquels elles sont confrontées pour accéder à l'information, à l'éducation et aux ressources.

- **Envisager l'intégration du transfert de compétences** générales telles que l'alphabétisation de base et l'inclusion financière en tant que composante de l'aide d'urgence, et continuer à fournir l'alphabétisation de base et l'inclusion financière dans les activités de résilience. Cette approche vise à accroître les opportunités commerciales et de revenu des femmes, favorisant ainsi leur autonomisation. En développant leurs compétences en lecture, écriture et calcul, les femmes seront mieux à même d'accéder à des informations essentielles, de prendre des décisions éclairées et de s'engager de manière plus efficace dans des activités génératrices de revenus.
- **Diversifier les moyens d'existence.** Promouvoir l'accès à la terre cultivable et au bétail pour les ménages dirigés par des femmes. Répliquer les expériences positives du PAM en RDC en matière de soutien aux activités génératrices de revenus pour les femmes et les membres des ménages dirigés par des femmes. S'engager avec les femmes de la société civile pour faciliter l'accès des femmes aux informations juridiques concernant l'accès à la terre, à l'héritage, etc.
- **Utiliser les activités de nutrition, de résilience et d'aide alimentaire d'urgence** comme plateforme pour impliquer les hommes, les dirigeants communautaires, les chefs religieux et les pères dans la promotion des bonnes pratiques nutritionnelles au niveau du ménage, et pour lutter contre les stéréotypes et les normes de genre négatifs.
- **Veiller à ce que le PAM adopte une approche complémentaire pour répondre aux besoins en matière de sécurité alimentaire** en s'assurant que, là où il fournit des repas scolaires, il offre des services nutritionnels et des activités génératrices de revenus aux mêmes ménages afin de réduire le niveau de vulnérabilité des ménages dirigés par des femmes.

POUR PLUS D'INFORMATIONS SUR CETTE ANALYSE :

Berry Swana

RAM Officer
berry.swana@wfp.org

Veerle Triquet

Conseillère Genre & Protection
veerle.triquet@wfp.org

Aysha Twose

Chef de RAM
aysha.twose@wfp.org



Annexe 1 : Analyse des chocs par province et par sexe du CDM

	Bas-Uélé		Equateur		Haut-Katanga		Haut-Lomami		Haut-Uélé	
	CDM Homme	CDM Femme	CDM Homme	CDM Femme	CDM Homme	CDM Femme	CDM Homme	CDM Femme	CDM Homme	CDM Femme
Perturbations climatiques ayant entraîné baisse production agricole	18%	9%	33%	37%	47%	20%	22%	21%	40%	34%
Chenilles, criquets, maladies plantes, entraînant baisse production	8%	4%	6%	5%	9%	8%	8%	5%	9%	10%
Epizooties	24%	19%	30%	12%	1%	-	15%	11%	24%	20%
Attaques aux cultures par animaux sauvages	25%	15%	5%	-	0%	-	4%	3%	9%	7%
Pillage de récoltes/vol de bétail	7%	7%	14%	11%	2%	3%	3%	3%	7%	5%
Conflits armés/ interethniques	1%	1%	0%	-	2%	3%	-	-	1%	2%
Conflits fonciers	1%	2%	1%	2%	0%	1%	-	-	3%	-
Déplacement forcé des populations	1%	-	1%	-	1%	-	-	-	1%	-
Baisse prix aux producteurs	0%	1%	1%	3%	-	-	-	-	3%	-
Hausse prix produits alimentaires essentiels	5%	4%	10%	9%	5%	1%	2%	2%	26%	16%
Epidémies humaines	5%	4%	3%	2%	2%	1%	5%	3%	1%	-
Maladie grave membre du ménage	39%	37%	25%	13%	33%	26%	54%	44%	13%	11%
Décès actif du ménage	17%	31%	16%	40%	10%	29%	21%	35%	12%	21%
Perte d'emploi par un membre du ménage	1%	1%	1%	2%	1%	2%	0%	-	1%	1%
Non disponibilité d'aliments sur le marché	1%	1%	5%	7%	0%		0%	-	3%	2%
Non disponibilité semences/intrants agricoles	3%	1%	5%	3%	3%	1%	1%	-	19%	10%

	Ituri		Kasaï		Kasaï-Central		Kasaï-Oriental		Kongo-Central	
	CDM Homme	CDM Femme	CDM Homme	CDM Femme	CDM Homme	CDM Femme	CDM Homme	CDM Femme	CDM Homme	CDM Femme
Perturbations climatiques ayant entraîné baisse production agricole	13%	8%	13%	7%	31%	25%	17%	6%	15%	3%
Chenilles, criquets, maladies plantes, entraînant baisse production	5%	2%	3%	-	21%	18%	5%	2%	18%	6%
Epizooties	9%	7%	10%	8%	12%	9%	6%	1%	11%	4%
Attaques aux cultures par animaux sauvages	1%	2%	3%	0%	3%	2%	1%	1%	17%	5%
Pillage de récoltes/vol de bétail	27%	30%	4%	8%	7%	6%	9%	3%	12%	9%
Conflits armés/ interethniques	25%	28%	0%	6%	1%	1%	1%	1%	-	-
Conflits fonciers	3%	4%	2%	-	1%	1%	2%	1%	1%	3%
Déplacement forcé des populations	31%	26%	0%	-	0%	1%	1%	1%	-	-
Baisse prix aux producteurs	2%	2%	1%	-	1%	0%	0%		1%	2%
Hausse prix produits alimentaires essentiels	19%	18%	14%	10%	39%	31%	35%	51%	6%	3%
Epidémies humaines	-	-	3%	2%	2%	2%	0%	0%	1%	-
Maladie grave membre du ménage	23%	21%	37%	23%	56%	49%	41%	39%	20%	15%
Décès actif du ménage	14%	25%	4%	33%	6%	15%	13%	32%	18%	22%
Perte d'emploi par un membre du ménage	4%	4%	3%	8%	1%	1%	15%	17%	2%	3%
Non disponibilité d'aliments sur le marché	1%	0%	4%	-	13%	20%	2%	3%	1%	-
Non disponibilité semences/intrants agricoles	1%	1%	13%	5%	17%	13%	9%	6%	3%	2%

	Kwango		Kwilu		Lomami		Lualaba		Maï-Ndombe	
	CDM Homme	CDM Femme	CDM Homme	CDM Femme	CDM Homme	CDM Femme	CDM Homme	CDM Femme	CDM Homme	CDM Femme
Perturbations climatiques ayant entraîné baisse production agricole	3%	1%	12%	1%	32%	19%	27%	30%	12%	5%
Chenilles, criquets, maladies plantes, entraînant baisse production	1%	1%	2%	0%	19%	12%	34%	36%	1%	3%
Epizooties	35%	16%	10%	2%	15%	14%	11%	12%	46%	22%
Attaques aux cultures par animaux sauvages	2%	5%	1%	-	4%	3%	2%	2%	4%	-
Pillage de récoltes/vol de bétail	17%	10%	15%	-	6%	3%	4%	8%	18%	17%
Conflits armés/ interethniques	18%	10%	0%	-	1%	0%	-	-	12%	11%
Conflits fonciers	0%	1%	1%	2%	1%	2%	0%	-	6%	4%
Déplacement forcé des populations	0%	-	0%	4%	1%	2%	0%	-	10%	6%
Baisse prix aux producteurs	0%	-	1%	-	1%	-	0%	-	0%	-
Hausse prix produits alimentaires essentiels	9%	4%	2%	4%	15%	33%	5%	6%	3%	9%
Epidémies humaines	1%	1%	2%	-	5%	5%	1%	1%	1%	-
Maladie grave membre du ménage	40%	57%	33%	44%	42%	41%	29%	23%	10%	15%
Décès actif du ménage	13%	23%	19%	39%	13%	39%	9%	23%	7%	32%
Perte d'emploi par un membre du ménage	1%	2%	0%	2%	4%	5%	8%	-	-	1%
Non disponibilité d'aliments sur le marché	8%	13%	1%	-	5%	5%	-	-	3%	9%
Non disponibilité semences/intrants agricoles	18%	10%	1%	-	7%	9%	3%	-	3%	9%

	Maniema		Mongala		Nord-Kivu		Nord-Ubangi		Sankuru	
	CDM Homme	CDM Femme	CDM Homme	CDM Femme	CDM Homme	CDM Femme	CDM Homme	CDM Femme	CDM Homme	CDM Femme
Perturbations climatiques ayant entraîné baisse production agricole	33%	29%	38%	18%	11%	7%	14%	5%	51%	56%
Chenilles, criquets, maladies plantes, entraînant baisse production	29%	9%	3%	6%	1%	1%	4%	1%	9%	6%
Epizooties	21%	18%	27%	48%	9%	9%	62%	51%	74%	66%
Attaques aux cultures par animaux sauvages	3%	4%	1%		1%	1%	5%	6%	2%	3%
Pillage de récoltes/vol de bétail	6%	8%	14%	13%	26%	15%	17%	6%	3%	-
Conflits armés/ interethniques	14%	14%	-	-	22%	23%	0%	-	2%	-
Conflits fonciers	4%	6%	5%	-	6%	2%	1%	-	4%	1%
Déplacement forcé des populations	8%	3%	-	-	30%	17%	-	2%	1%	
Baisse prix aux producteurs	4%	5%	1%	-	2%	1%	1%	1%	1%	1%
Hausse prix produits alimentaires essentiels	12%	11%	9%	-	16%	8%	6%	3%	32%	36%
Epidémies humaines	2%	1%	-	-	1%	0%	1%	-	7%	6%
Maladie grave membre du ménage	36%	52%	17%	12%	20%	23%	31%	36%	18%	21%
Décès actif du ménage	15%	19%	18%	15%	9%	28%	12%	30%	4%	17%
Perte d'emploi par un membre du ménage	2%	1%	1%	-	6%	1%	0%	-	2%	2%
Non disponibilité d'aliments sur le marché	3%	3%	1%	-	1%	1%	1%	-	2%	1%
Non disponibilité semences/intrants agricoles	7%	8%	5%	-	1%	1%	4%	4%	2%	4%

	Sud-Kivu		Sud-Ubangi		Tanganyika		Tshopo		Tshuapa	
	CDM Homme	CDM Femme	CDM Homme	CDM Femme	CDM Homme	CDM Femme	CDM Homme	CDM Femme	CDM Homme	CDM Femme
Perturbations climatiques ayant entraîné baisse production agricole	34%	23%	15%	19%	29%	13%	26%	13%	4%	-
Chenilles, criquets, maladies plantes, entraînant baisse production	9%	6%	17%	14%	33%	35%	4%	8%	16%	-
Epizooties	7%	5%	46%	42%	8%	13%	18%	13%	66%	66%
Attaques aux cultures par animaux sauvages	2%	2%	6%	9%	10%	5%	2%	3%	7%	-
Pillage de récoltes/vol de bétail	12%	9%	13%	4%	17%	21%	10%	10%	17%	-
Conflits armés/ interethniques	8%	5%	0%	-	3%	3%	0%		-	-
Conflits fonciers	2%	1%	0%	2%	1%	-	1%		1%	-
Déplacement forcé des populations	3%	1%	-	-	2%	-	2%	1%	-	-
Baisse prix aux producteurs	2%	2%	4%	-	0%	-	0%	4%	2%	-
Hausse prix produits alimentaires essentiels	40%	37%	13%	26%	11%	18%	27%	29%	6%	-
Epidémies humaines	10%	12%	5%	3%	3%	5%	21%	11%	2%	-
Maladie grave membre du ménage	30%	27%	46%	53%	37%	26%	21%	27%	14%	9%
Décès actif du ménage	8%	28%	11%	26%	9%	28%	19%	39%	11%	35%
Perte d'emploi par un membre du ménage	7%	6%	0%	0%	0%	-	4%	2%	-	-
Non disponibilité d'aliments sur le marché	4%	2%	1%	3%	3%	5%	1%	-	-	-
Non disponibilité semences/intrants agricoles	3%	3%	8%	4%	1%	1%	2%	1%	7%	-